

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

23 OCTOBRE 1965

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

8^e ANNÉE N° 175

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

65/466/CEE :

<i>La situation économique de la Communauté</i>	2749/65
<i>I — La situation d'ensemble</i>	2749/65
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté</i>	2751/65
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du quatrième trimestre de 1965</i>	2756/65

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le quatrième trimestre de 1965.</i>	2763/65
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	2763/65
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	2767/65

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(65/466/CEE)

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : « La situation économique de la Communauté, septembre 1965 »).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'expansion économique s'est poursuivie dans la Communauté au cours du second trimestre et aussi, pour autant que permettent d'en juger des statistiques encore incomplètes, durant les mois d'été.

Certes, les impulsions émanant de la demande extérieure ont été un peu plus faibles que dans les premiers mois de l'année. D'après les statistiques du commerce extérieur, les exportations de marchandises de la Communauté à destination des pays non membres ont cependant dépassé de 11 % en valeur, au deuxième trimestre, le montant enregistré un an plus tôt. La progression a été particulièrement rapide en ce qui concerne les ventes aux États-Unis.

Contrastant avec cette évolution de la demande extérieure, il semble que l'expansion de la demande

intérieure ait donné les premiers signes d'une légère accélération.

La croissance conjoncturelle des dépenses consacrées à la formation brute de capital fixe s'est poursuivie à peu près au même rythme qu'au premier trimestre. Dans la construction, et du moins en ce qui concerne la Communauté considérée dans son ensemble, ce rythme s'est maintenu en dépit de l'effet de freinage exercé par des conditions climatiques défavorables, et malgré une certaine régression provoquée en Italie par la faiblesse de la demande de construction de logements. Les investissements d'équipement, eux aussi, ont encore accusé une nette tendance à l'expansion. Leur développement a été considérable dans la république fédérale d'Allemagne. Si, en Italie surtout, et de façon moins prononcée en France, l'évolution

des investissements des entreprises est demeurée hésitante en ce qui concerne les entreprises privées, elle a, par contre, été assez nettement orientée à l'expansion pour ce qui est des entreprises publiques. Quant aux investissements sous forme de stocks, ils n'ont, dans l'ensemble, pas imprimé de fortes impulsions à l'activité économique.

L'accroissement des dépenses de consommation s'est sensiblement accéléré dans la Communauté. C'est tout spécialement le cas pour la consommation privée, dont l'évolution s'est révélée particulièrement dynamique dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, tandis qu'elle accusait une nette reprise en Italie et en France.

Le rythme d'expansion modéré de l'offre intérieure ne s'est guère modifié. Suivant l'indice désaisonnalisé de l'Office statistique des Communautés européennes (excluant la construction et l'industrie des produits alimentaires, boissons et tabacs), la production industrielle a augmenté de 1 % environ du premier au second trimestre. En revanche, la production agricole a souffert du mauvais temps dans plusieurs pays membres. Cette incidence a été particulièrement sensible sur la production de pommes de terre, de fruits et de légumes.

Les tensions ont persisté sur le marché de l'emploi, sauf en Italie, où le chômage s'est encore accru par suite du bas niveau de l'activité dans la construction de logements, et en France, où la détente s'est maintenue, bien qu'elle se soit atténuée. Des signes d'un léger relâchement se sont confirmés en Belgique. Dans la république fédérale d'Allemagne, par contre, l'extrême pénurie de main-d'œuvre s'est encore aggravée.

Les importations de la Communauté ont marqué une reprise, alors que, abstraction faite des variations saisonnières, elles avaient diminué du quatrième trimestre de l'an dernier au premier trimestre de 1965, en grande partie sous l'influence de facteurs exceptionnels (grèves portuaires). Pour le deuxième trimestre, suivant les statistiques douanières, l'accroissement, d'une année à l'autre, des importations de marchandises en provenance des pays non membres a été de 3 % en valeur.

Du fait de la reprise des importations et du ralentissement simultané du développement des exportations, la balance commerciale de la Communauté s'est détériorée par rapport au premier trimestre de 1965; le déficit s'est chiffré à 487 millions d'U.C. ⁽¹⁾ pour le deuxième trimestre. La balance des paiements courants doit avoir suivi une évolution analogue. Comme, apparemment, les entrées nettes de capitaux ont été plus faibles qu'au cours des premiers mois de l'année, il semble bien que l'excédent de la balance globale des paiements de la Communauté se soit réduit. Les

réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires des pays membres ont diminué de 390 millions de dollars au deuxième trimestre.

La montée des prix s'est poursuivie, en dépit de l'incidence appréciable exercée, dans le sens d'un meilleur équilibre entre les pays membres quant au rapport offre-demande, par une expansion accélérée des échanges intracommunautaires; d'après les statistiques douanières d'importations, ceux-ci ont, en effet, dépassé de 11 % en valeur, au deuxième trimestre, le résultat enregistré un an plus tôt. La hausse du niveau des prix à la consommation s'est accentuée. Toutefois, ce mouvement a été déterminé dans une large mesure par des facteurs exceptionnels, tels que l'enchérissement des denrées alimentaires provoqué par le mauvais temps; la hausse proprement conjoncturelle, par contre, est demeurée faible, sauf dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Pour les derniers mois de l'année, les perspectives d'évolution économique de la Communauté laissent entrevoir la possibilité d'une légère accélération de l'expansion.

Il semble que la demande extérieure doive encore se développer sensiblement, bien qu'un léger ralentissement de la croissance soit à envisager en ce qui concerne les exportations vers les pays non membres. Pour la formation brute de capital fixe, il faut sans doute s'attendre à ce que la progression se poursuive à peu près au même rythme que jusqu'à présent, alors que l'expansion des dépenses de consommation pourrait s'accroître. En effet, la consommation privée bénéficiera, en France et en Italie, d'impulsions supplémentaires émanant surtout de l'augmentation probablement accélérée de la masse des revenus, et sa croissance restera rapide dans la république fédérale d'Allemagne, ainsi qu'aux Pays-Bas.

Compte tenu de ces perspectives d'évolution des divers éléments de la demande, l'offre intérieure, elle aussi, poursuivra son expansion. Le développement de la production industrielle de la Communauté pourrait même, d'ici à la fin de l'année, être caractérisé par une certaine accélération, essentiellement déterminée par des progrès plus importants réalisés en France et en Italie.

Au surplus, il semble bien que la croissance des importations de la Communauté en provenance des pays non membres doive se faire plus rapide, étant donné la reprise conjoncturelle observée en France et en Italie, le maintien prévisible de la situation excédentaire de la demande dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, et enfin la propension de nouveau un peu plus vive à importer des matières premières. Aussi, dans les prochains mois, la balance commerciale de la Communauté devrait-elle, variations saisonnières éliminées, demeurer stationnaire dans la meilleure des hypothèses, et peut-être même accuser une légère tendance à la détérioration.

⁽¹⁾ 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

L'évolution des prix pourrait rester orientée à la hausse et suivre, avec une nette différenciation selon les pays membres, à peu près les mêmes tendances qu'au cours des derniers mois. Mais ce n'est, semble-t-il, qu'aux Pays-Bas et dans la république fédérale d'Allemagne qu'il faille redouter une hausse conjoncturelle encore appréciable.

L'évolution économique observée depuis le début de l'année et les perspectives qui se dégagent jusqu'à fin 1965 permettent de confirmer dans une large mesure les prévisions publiées, concernant cette année, dans le rapport trimestriel n° 2 - 1965. La croissance du produit national brut en termes réels, de 1964 à 1965, se chiffrerait donc à près de 4 %, et la production industrielle, selon la définition qui sert de base à l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, devrait s'accroître de 4,5 % environ.

Pour 1966, on peut escompter la poursuite d'une sensible expansion économique. Sans doute, compte tenu des perspectives actuelles concernant la conjoncture mondiale, le développement des exportations de la Communauté vers les pays non membres pourrait-il accuser un certain ralentissement. Mais, d'autre part, la croissance de la demande intérieure paraît devoir être plus vive qu'en 1965; une légère décélération dans la république fédérale d'Allemagne pourrait, à cet égard, être plus que compensée par un accroissement plus prononcé que jusqu'à présent en Italie et en France.

En ce qui concerne la production, un certain freinage, affectant essentiellement les capacités physiques, semble devoir se manifester dans la république fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas. Le produit national brut de la Communauté, en termes réels, pourrait néanmoins s'accroître de 4,5 % à 5 % de 1965 à 1966, par suite d'une nette accélération de l'expansion de la production en Italie et en France.

Cette prévision implique toutefois une réelle reprise des investissements des entreprises privées en Italie, et une accélération en France. Or, pour des raisons d'ordre conjoncturel, le développement de cette catégorie d'investissements témoigne,

depuis quelque temps, d'une certaine faiblesse, à laquelle la vive inflation observée antérieurement et la nécessité, qui en a résulté, d'une façon énergique de stabilisation, ne sont pas étrangères. Mais l'hypothèse d'une reprise effective et durable ne se situe pas seulement sur le plan de la politique conjoncturelle, elle dépend manifestement aussi des perspectives concernant le développement futur du marché commun.

L'équilibre économique externe de la Communauté, en 1966, pourrait être satisfaisant dans l'ensemble, en dépit de la possibilité d'une certaine détérioration de la balance des paiements courants. Il est trop tôt, cependant, pour formuler des prévisions concernant l'évolution de la balance des mouvements de capitaux.

Quant à l'équilibre économique interne de la Communauté, il ne paraît pas encore assuré. Il se pourrait, en particulier, que d'assez nettes tendances conjoncturelles à la hausse des prix soient encore enregistrées dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. A cet élément s'ajoute, même dans les pays membres où, comme en France et en Italie, les tendances à la stabilisation semblent devoir persister, l'incidence de facteurs d'enchérissement qui sont déterminés par l'évolution antérieure des coûts par des facteurs structurels ou autonomes.

Il faudra tenir compte de cette situation dans l'élaboration de la politique conjoncturelle, d'une part, en contenant l'expansion de la demande intérieure dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, d'autre part, en encourageant prudemment la reprise de l'essor économique dans la plupart des autres pays membres, au moyen d'une action touchant principalement les investissements. Dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, il y aurait lieu, en particulier, de modifier les tendances prévisibles de la politique budgétaire, assez nettement orientées à l'expansion, notamment pour éviter le danger de contagion qui, du fait d'importations trop massives dans ces deux pays, pourrait menacer leurs partenaires dès lors que ceux-ci auraient de nouveau atteint un niveau d'activité nettement plus élevé.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

L'économie de la république fédérale d'Allemagne a été caractérisée au deuxième trimestre et au cours des mois d'été par une haute conjoncture.

Plus encore que par le passé, le maintien du développement rapide de la demande globale nominale a reposé sur la croissance de la demande intérieure. L'augmentation conjoncturelle des exportations a cessé.

L'expansion a été stimulée par la continue et vigoureuse progression des investissements, plus forte pour les biens d'équipement que pour la construction, et surtout par l'augmentation, à un rythme accéléré, des dépenses de consommation privée.

Les tensions déjà excessives sur le marché du travail s'étant encore accentuées, la croissance de la production industrielle est restée relativement

modérée. Le niveau atteint au deuxième trimestre dépassait néanmoins d'environ 7 % celui enregistré au cours du deuxième trimestre de 1964.

L'augmentation conjoncturelle des importations, très forte jusqu'à présent, s'est ralentie quelque peu, principalement en raison d'une politique plus prudente d'achats de matières premières et de produits semi-finis. Les importations de produits finis industriels sont restées nettement orientées à l'expansion.

La hausse des prix s'est accélérée non seulement du fait de la demande globale excessive et de l'augmentation des coûts unitaires, mais aussi par suite de l'enchérissement des denrées alimentaires dû essentiellement aux conditions météorologiques défavorables. En août, les prix à la consommation (indice du coût de la vie) dépassaient de 3,9 % le niveau atteint un an plus tôt.

La tendance à la détérioration de la balance des paiements a subsisté. Le déficit de la balance des paiements courants était de 2,58 milliards de DM; la balance totale des paiements s'est soldée par un déficit de 1,14 milliard de DM. Les réserves d'or et de devises de la Bundesbank ont diminué de 1,17 milliard de DM.

L'expansion de la demande globale devrait demeurer très forte pour le reste de l'année. La croissance des exportations pourrait se raviver, et surtout la demande intérieure devrait encore progresser à un rythme rapide : la demande de biens d'investissement continuera d'augmenter vigoureusement et l'expansion accélérée des dépenses de consommation semble devoir se poursuivre.

La production augmentera encore, mais plus lentement en raison des obstacles physiques qui limitent son expansion conjoncturelle. Malgré un nouvel accroissement des importations, l'écart

entre l'offre et la demande globale subsistera. Compte tenu du mouvement de hausse des coûts unitaires, les tendances à l'augmentation des prix menacent de rester très perceptibles.

Les perspectives pour 1966 ne font pas apparaître un changement fondamental de la conjoncture d'ensemble, en particulier si la politique budgétaire publique esquissée actuellement était effectivement mise en œuvre.

Les impulsions émanant de la demande extérieure et des dépenses d'investissement stimuleront certes un peu moins nettement l'expansion, mais il est presque certain que le taux d'accroissement de la consommation privée sera à nouveau très élevé. Si l'expansion de la demande nominale semble devoir être plus modérée qu'en 1965, il en est de même pour la production. Alors que la prévision concernant le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants peut être maintenue à environ 5 % pour 1965, il n'est guère possible, de l'avis des services de la Commission, d'escompter pour 1966 une progression supérieure à 4 ou 4,5 %.

L'écart entre la demande globale et la production intérieure ne se modifierait donc guère. Il en résulte la menace de nouvelles hausses de prix, peut-être même en dépit d'une nouvelle détérioration, peu souhaitable en soi, de la balance des paiements.

Compte tenu de ces perspectives, il est nécessaire de conserver à la politique du crédit son orientation restrictive, mais il faut surtout que, dans le cadre de la politique budgétaire publique pour 1966, des décisions soient prises, susceptibles de modifier fortement les tendances conjoncturelles décelables à l'heure actuelle. Le gouvernement fédéral a fait part de son intention de procéder, lors de la préparation du budget pour 1966, à une révision en ce sens.

2. France

Grâce à une légère reprise de la demande, l'évolution de l'économie française a été caractérisée, au cours des derniers mois, par le retour à une tendance plus nette à l'expansion.

Les exportations ont encore progressé très vivement, à un rythme même un peu plus rapide au début de l'été. En outre, les impulsions émanant de la demande intérieure sont devenues plus sensibles. Si, jusqu'à présent, les entreprises privées ne semblent pas avoir révisé en hausse leurs dépenses d'investissement fixe, elles n'ont certainement pas procédé à de nouvelles réductions de leurs stocks et paraissent même avoir entrepris de les reconstituer dans certains secteurs. Les dépenses des administrations ont été également orientées de façon plus dynamique qu'auparavant. Toutefois, ce sont surtout les dépenses de consommation privée qui, à la suite d'une évolution plus favorable

de l'emploi et des revenus, ont sans doute accusé une progression un peu plus vigoureuse.

La production intérieure a augmenté plus nettement. En juin, la production industrielle a dépassé le niveau qu'elle avait atteint l'année précédente à la même époque, pour égaler le record enregistré en avril 1964. Les importations ont également progressé, mais à un rythme encore très hésitant.

Le climat des prix est resté calme; en raison de certaines hausses de nature structurelle ou accidentelle pour les produits alimentaires et les services, les prix à la consommation ont cependant accusé, entre mars et juillet, une progression un peu plus forte qu'au cours des quatre mois précédents.

Compte tenu de l'amélioration rapide des échanges de marchandises avec l'étranger, les

excédents de la balance des paiements courants se sont nettement accrus. Les réserves officielles d'or et de devises n'ont toutefois augmenté que faiblement de fin mars à fin juillet, en raison de transactions exceptionnelles importantes (remboursement de dettes, tirages sur le FMI), qui sont intervenues dans l'intervalle.

L'expansion économique devrait s'accroître quelque peu dans le cours ultérieur de cette année et surtout accuser en 1966 un rythme rapide. Sans doute est-il possible que la progression des exportations se ralentisse, mais il est vraisemblable que la croissance de la demande intérieure se renforcera. En effet, il n'est pas exclu, d'une part, que les investissements des entreprises privées marquent une nette reprise, alors que les investissements des administrations sont, de toute manière, assurés de maintenir un développement rapide. D'autre part, il est permis de s'attendre à ce que les dépenses de consommation privée, en raison de l'accroissement prévisible des revenus, exercent des impulsions accrues.

Eu égard à ces perspectives d'évolution de la demande, les prévisions formulées dans le dernier rapport trimestriel au sujet de la croissance du

produit national brut en 1965 (2,5 % environ par rapport à 1964) et en 1966 (près de 4,5 % par rapport à 1965) restent valables. Cette accélération de la croissance pourrait s'effectuer dans un climat de relative stabilité des prix — des facteurs post-inflationnistes et structurels agiront encore dans le sens d'un certain enchérissement, mais il n'y a guère lieu de s'attendre à des mouvements de hausse sensible de caractère conjoncturel — et sans que la balance des paiements courants enregistre une notable détérioration.

Toutefois, la réalisation de ces perspectives présuppose notamment que l'évolution de l'économie française puisse continuer de s'inscrire dans le cadre du développement progressif du marché commun. En outre, il est indispensable que la politique conjoncturelle continue de s'abstenir de faire appel à une gestion budgétaire nettement plus expansionniste pour provoquer une expansion de la demande, qui serait vivement accélérée et peut-être même fortement orientée vers la consommation; il importe plutôt qu'elle encourage une progression plus vive des investissements, surtout dans les entreprises privées. Telle est bien en fait, à l'heure actuelle, l'orientation de la politique conjoncturelle française.

3. Italie

Le deuxième trimestre et, pour autant qu'on puisse en juger dès à présent, le mois de juillet ont encore été caractérisés par des tendances conjoncturelles de nouveau orientées à l'expansion.

En ce qui concerne la demande, la croissance des exportations de biens et services a encore été des plus rapides. Les exportations de marchandises ont dépassé de plus de 22 % en valeur, au deuxième trimestre, le montant enregistré un an plus tôt et qui, du point de vue conjoncturel, était déjà particulièrement élevé. Les exportations de services paraissent également s'être développées vigoureusement.

Par contre, la demande intérieure est restée assez faible, par suite de l'évolution encore hésitante de la formation brute de capital fixe : en effet, dans la construction comme pour les biens d'équipement, la demande a même accusé une régression conjoncturelle. Toutefois, les dépenses de consommation privée ont encore augmenté, le niveau de l'activité ayant continué de s'améliorer, et aussi du fait de nouvelles majorations de salaires, d'un relèvement des allocations familiales, ainsi que d'adaptations des indemnités de vie chère.

Du côté de l'offre, la production a marqué de nets progrès. C'est le cas de l'agriculture, comme aussi, tout particulièrement, de l'industrie — construction non comprise — et du secteur des services. D'après l'indice de l'Istat désaisonnalisé par l'Isco, la croissance de la production industrielle,

du premier au second trimestre, s'est élevée à 3,5 %; l'indice brut dépassait de 3,5 % le niveau enregistré au deuxième trimestre de 1964. Tous les secteurs industriels n'ont cependant pas participé à l'expansion. Dans l'industrie textile surtout, l'évolution de la production est restée hésitante. Quant au secteur de la construction, la production y a plutôt marqué une régression conjoncturelle.

Le chômage s'est encore accru, du point de vue conjoncturel, par suite notamment de la situation dans l'industrie de la construction, mais peut-être aussi du fait que, jusqu'à présent, l'amélioration du niveau de l'activité se traduit essentiellement par une augmentation de la durée du travail par personne occupée.

L'offre émanant de l'étranger a vraisemblablement encore augmenté en tendance, en dépit d'une grève prolongée des douaniers qui a entravé les importations. Toutefois, au second trimestre, les importations de marchandises ont encore été inférieures de 7 %, en valeur, au montant qui avait été enregistré un an plus tôt et qui était déjà affecté par l'affaiblissement de la conjoncture.

La hausse des prix, qui s'était sensiblement ralentie auparavant, a marqué une légère accélération, principalement imputable à la raréfaction de quelques produits d'origine végétale, conséquence des conditions climatiques défavorables. En juillet, les prix de gros se situaient à 1,6 % au-dessus de leur niveau de juillet 1964; pour les prix à la consommation, l'écart était de 4,4 %.

La balance des paiements s'est soldée, pour la période avril-juillet, par un excédent élevé, atteignant près de 450 milliards de livres. Le solde positif des transactions courantes avec l'étranger notamment, a encore augmenté. De plus, la balance des capitaux est devenue excédentaire. L'accroissement des réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires s'est chiffré à 309 milliards de livres.

L'expansion conjoncturelle se poursuivra vraisemblablement au cours du second semestre de 1965, en s'accroissant progressivement. Toutefois, pareille accélération présuppose avant tout le déclenchement d'une reprise des investissements d'équipement, que certains indices paraissent effectivement annoncer. En tout cas, la production continuera de progresser et il est parfaitement plausible que se vérifie l'estimation d'un taux de croissance du produit national brut d'environ 3 % pour l'ensemble de l'année 1965. Il est également probable que la hausse des prix, ainsi que la tendance à la détérioration de la balance des paiements courants, à laquelle il y a peut-être lieu de s'attendre, seront contenues dans certaines limites.

4. Pays-Bas

Au deuxième trimestre, et pour autant que l'on puisse déjà en juger, au cours des mois suivants, la demande globale s'est à nouveau vigoureusement développée. La demande intérieure a été, dans une mesure plus grande, l'élément déterminant de l'expansion, alors que l'accroissement de la demande extérieure s'est légèrement ralenti.

Toutefois, les exportations de marchandises ont enregistré une nouvelle augmentation. En valeur, et d'après les statistiques douanières, elles ont dépassé de 9,6 % au deuxième trimestre, le niveau correspondant de l'année précédente.

La demande intérieure a continué de croître à un rythme assez rapide. Sans doute l'expansion des dépenses au titre de la formation brute de capital fixe s'est-elle ralentie en raison de l'affaiblissement du rythme de croissance des investissements fixes des entreprises. La progression des dépenses de consommation des administrations a également été un peu plus modérée qu'au premier trimestre. En revanche, les dépenses de consommation des ménages ont connu un développement plutôt accéléré; cette évolution est imputable non seulement à la progression rapide des revenus salariaux et des revenus de transfert au cours des premiers mois de l'année, mais aussi à certains achats anticipés, dans l'attente de nouvelles et sensibles majorations des revenus, qui sont du reste effectivement intervenues au début du deuxième semestre (en particulier : première tranche de réduction de l'impôt sur le revenu, prime supplémentaire de 1 % du salaire annuel).

Il semble bien que ces tendances conjoncturelles persisteront et se renforceront au cours de l'année 1966. La croissance — probablement ralentie — des exportations, qu'il y a de nouveau lieu d'escompter, continuera sans doute à soutenir efficacement la conjoncture. Il est à prévoir que l'expansion de la demande intérieure s'accroîtra, en particulier celle des investissements d'équipement et de la consommation privée. Toutefois, les perspectives touchant les investissements sous forme de construction en 1966 sont encore assez peu favorables, ou tout au moins incertaines. Le produit national brut en termes réels pourrait cependant augmenter, de 1965 à 1966, de 4 à 5 %.

Toutefois, la condition préalable pour que l'expansion en termes réels atteigne cette mesure, et peut-être un degré plus élevé encore, ce résultat étant acquis tout en poursuivant la stabilisation des prix et des coûts, en relevant le niveau de l'emploi et en évitant un nouveau déficit de la balance des paiements, est l'application d'une politique conjoncturelle dont l'accent devrait être mis bien moins sur un accroissement des dépenses favorisant directement la consommation que sur l'encouragement des investissements.

La vive progression de la demande globale a engendré une nouvelle intensification de l'offre intérieure. D'un trimestre à l'autre, la croissance de la production industrielle a eu tendance à s'accroître quelque peu. L'indice brut du CBS (par jour ouvrable) a dépassé de 6,6 %, au deuxième trimestre, le niveau atteint un an auparavant.

De notables progrès ont encore été enregistrés dans le secteur de la construction. Seule la production agricole, affectée par les intempéries, n'a guère contribué au développement de l'offre.

Par ailleurs, la croissance des importations s'est poursuivie à un rythme plus rapide en raison de la demande accrue de biens de consommation. Une légère détérioration conjoncturelle a caractérisé la balance commerciale et la balance globale des paiements courants; cette dernière s'est soldée au deuxième trimestre par un déficit de 258 millions de florins.

Malgré un taux de productivité assez élevé et un afflux de main-d'œuvre étrangère relativement important, les tendances à une légère détente n'ont pas persisté sur le marché de l'emploi. Vers le milieu de l'année, le nombre des offres d'emploi était quatre fois supérieur à celui des chômeurs.

Les tendances à la hausse des prix se sont nettement renforcées; cette évolution résulte en partie de l'incidence du renchérissement exceptionnel, imputable aux conditions climatiques, des légumes, des pommes de terre et des fruits. L'in-

dice des prix de détail a dépassé de 6 %, en juillet, le niveau atteint un an plus tôt à la même époque.

Les perspectives d'évolution de la conjoncture, jusqu'à la fin de l'année, restent assez nettement orientées à l'expansion. Les exportations continueront sans doute de s'accroître à un rythme assez rapide tandis que les investissements publics et les dépenses de consommation privée pourraient même marquer une progression plus vive. La croissance de la production intérieure persistera certainement et les importations devraient augmenter sensiblement, en raison de la reconstitution des stocks de matières premières.

Ces perspectives, ainsi que l'évolution observée jusqu'à présent, permettent une légère correction en hausse des prévisions relatives à l'accroissement du produit national brut, en termes réels, en 1965 par rapport à 1964 (actuellement + 5 %).

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

Un affaiblissement du rythme d'expansion de la demande globale qui a pour origine non seulement l'évolution de la demande intérieure mais aussi, et sans doute de façon temporaire, celle de la demande étrangère, a encore ralenti la croissance conjoncturelle de l'activité économique en Belgique.

Les exportations de marchandises, désaisonnalisées, semblent s'être stabilisées au second trimestre, au niveau atteint au trimestre précédent. L'expansion de la demande intérieure a continué de se ralentir. En particulier la formation brute de capital fixe a marqué une tendance de plus en plus nette au plafonnement, imputable surtout au fléchissement des investissements publics et à une évolution plus hésitante dans la construction de logements. En revanche, les investissements des entreprises se sont poursuivis à un rythme modéré.

Les dépenses de consommation des administrations ne semblent pas avoir enregistré de nouvelle et notable augmentation, tandis que les dépenses de consommation privée ont vu le rythme de leur progression se ralentir, en raison de l'accroissement plus lent des revenus des ménages et sans doute aussi d'un certain renforcement de la propension à l'épargne.

Eu égard à cette évolution de la demande, la production intérieure a perdu de son dynamisme, ce qui a par ailleurs favorisé de légères tendances à la détente sur le marché du travail. La production industrielle, après élimination des variations saisonnières, n'a marqué aucun progrès au deuxième trimestre. Son indice brut (INS) a été supérieur de 3 % à celui du deuxième trimestre de 1964.

La tendance conjoncturelle des importations de biens et services n'a été que faiblement orientée à la hausse. La progression des achats de mar-

Pour 1966 également, il est permis de s'attendre à un taux de croissance du même ordre de grandeur. L'évolution prévisible de la demande intérieure et notamment celle des dépenses publiques semble assurer la poursuite d'une progression rapide de la demande globale. Par ailleurs, les perspectives en matière d'exportation restent favorables.

Il n'est cependant pas assuré que l'évolution économique en 1966 se déroule dans des conditions d'équilibre satisfaisantes. Ceci s'applique dans une mesure limitée à l'équilibre extérieur, mais le danger de nouvelles hausses des coûts unitaires et des prix demeure latent. Aussi est-il indispensable que la politique conjoncturelle, en particulier la politique budgétaire, soit aménagée de manière à contenir dans des limites plus étroites l'expansion de la demande nominale intérieure.

chandises, observée néanmoins du premier au deuxième trimestre, est surtout imputable à l'incidence de certains effets de rattrapage, les importations ayant été affectées, au premier trimestre, par des mouvements de grèves dans les ports.

La balance commerciale a accusé un déficit de 1,8 milliard de francs, inférieur de 3,5 milliards de francs à celui, exceptionnellement élevé, du second trimestre de 1964. La balance globale des paiements courants s'étant soldée par un excédent et les mouvements de capitaux ayant également enregistré un important solde positif, la balance des paiements a été largement excédentaire. Les réserves nettes d'or et de devises de la Banque nationale se sont accrues de 7,1 milliards de francs de mars à juin.

Au cours des prochains mois l'évolution conjoncturelle de la demande globale devrait demeurer assez calme, même si la demande extérieure devait fournir à nouveau des impulsions un peu plus fortes à l'activité économique. La formation brute de capital fixe ne devrait guère se développer dans l'ensemble, en raison surtout des tendances au ralentissement dans la construction de logements, et ce malgré la poursuite des investissements de rationalisation des entreprises et la légère reprise probable des investissements publics. La progression des dépenses de consommation pourrait marquer un nouvel affaiblissement tout en restant l'un des facteurs essentiels de soutien de la conjoncture.

L'offre continuera sans doute de s'accroître mais modérément. La production industrielle pourrait connaître pendant quelque temps encore une évolution conjoncturelle assez hésitante. L'activité dans le secteur de la construction ne progressera guère. Les tendances d'évolution des impor-

tations de biens et services devraient demeurer relativement lentes.

Le climat des prix ne semble guère pouvoir s'améliorer sensiblement, en raison de la persistance du mouvement de hausse des prix de détail, dû surtout à la progression des coûts.

Malgré le ralentissement de l'expansion conjoncturelle de l'économie belge, le taux de croissance du produit national brut en volume pourrait atteindre quelque 3 % de 1964 à 1965.

Les perspectives d'évolution pour 1966 laissent entrevoir que le développement de la demande globale se poursuivra, bien que les prévisions concernant la formation brute de capital fixe soient maintenant un peu plus incertaines. L'ac-

croissement du produit national brut, à prix constants, pourrait à nouveau être de l'ordre de 3 à 3,5 % de 1965 à 1966.

Des dispositions visant à assouplir la politique conjoncturelle restrictive ont été prises récemment par les autorités belges qui ont même annoncé des mesures de relance de l'expansion. Étant donné notamment la pénurie persistante de main-d'œuvre et la hausse continue des coûts et des prix sur le marché intérieur, et compte tenu également des problèmes qui subsistent en matière de finances publiques, il ne semble pas opportun, du moins actuellement, de mettre en œuvre une politique qui agirait globalement dans le sens d'une accélération plus nette de l'expansion de la demande intérieure nominale.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Au cours du deuxième trimestre, le ralentissement de l'expansion s'est poursuivi au Luxembourg, principalement en raison d'une stagnation de la demande extérieure.

Les exportations de biens et de services — corrigées des variations saisonnières — ne semblent pas avoir dépassé leur niveau du premier trimestre, du fait de la faiblesse conjoncturelle persistante des exportations de produits sidérurgiques en valeur.

L'expansion de la demande intérieure a été assez lente. La formation brute de capital fixe a dans l'ensemble continué de diminuer sans doute du fait d'un nouveau fléchissement des investissements fixes des entreprises. Le développement des dépenses de consommation privée a été caractérisé par certaines tendances au ralentissement, qui, elles-mêmes, s'expliquent notamment par un sensible fléchissement du rythme d'expansion des revenus.

De même, la croissance conjoncturelle de l'offre s'est sensiblement ralentie. D'une part, la production industrielle — désaisonnalisée — a légèrement diminué au cours du deuxième trimestre. L'indice brut n'a d'ailleurs dépassé que de 0,4 % le niveau du trimestre correspondant de l'année précédente. D'autre part, les importations semblent n'avoir marqué qu'une évolution très hésitante.

Malgré certaines tendances à la détente, la situation ne semble guère s'être sensiblement modifiée sur le marché du travail.

Depuis la fin de l'hiver, une légère accélération de la hausse des prix peut être observée. En juillet, l'indice du coût de la vie a dépassé de 3,9 % son niveau d'un an auparavant.

Au cours des prochains mois, les tendances de la conjoncture générale ne devraient guère se modifier, à moins d'une reprise durable de la demande mondiale d'acier. Les dépenses de consommation privée, qui devraient continuer d'augmenter — pas très vigoureusement toutefois — seront le principal support de l'expansion, probablement assez lente, de la demande globale. La production industrielle pourrait même marquer certaines tendances à l'affaiblissement. Il semble toutefois que la prévision formulée en ce qui concerne la croissance du produit national brut à prix constants pour l'ensemble de l'année 1965 (1 à 2 %) puisse s'avérer exacte.

Eu égard à la pression persistante des coûts et des prix et à l'absence de réserves utiles et notables de main-d'œuvre, une politique conjoncturelle extrêmement circonspecte, notamment dans le domaine de la politique budgétaire des administrations, semble rester opportune.

III. — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 1965

Abstraction faite des variations saisonnières et accidentelles, l'expansion de la *production industrielle* de la Communauté s'est poursuivie, au deuxième trimestre, au rythme relativement modéré qui l'avait déjà caractérisée à la fin de 1964 et au début de 1965. Elle est demeurée vive dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, bien qu'elle y ait accusé un ralentissement. En Italie, le redressement s'est légèrement accentué

et en France les signes de reprise de l'expansion sont devenus de plus en plus apparents au printemps. En Belgique, l'expansion a été très faible, tandis qu'au grand-duché de Luxembourg la production industrielle n'accuse plus de progrès conjoncturels depuis quelques mois déjà.

Au troisième trimestre, la production industrielle est certainement restée orientée à l'expansion.

sion; dans la plupart des pays membres cependant, et surtout dans la république fédérale d'Allemagne et en Belgique, la baisse saisonnière s'est probablement accentuée.

Au quatrième trimestre, la croissance conjoncturelle de la production industrielle, pour la Communauté prise dans son ensemble, pourrait être caractérisée par une légère accélération. L'accroissement progressif de l'expansion en Italie, notamment imputable à l'expansion de la consommation et à l'évolution des exportations, de même que la reprise attendue en France, ne seront pas entièrement compensées par un ralentissement prévisible de la croissance dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, où une pénurie de main-d'œuvre et un haut degré d'utilisation des capacités exercent un freinage de plus en plus sensible dans certains secteurs industriels.

Dans ces conditions, la production industrielle de l'ensemble de la Communauté pourrait accuser, au quatrième trimestre, un taux d'accroissement annuel d'environ 5,5 %.

En ce qui concerne la production de l'*industrie transformatrice des métaux*, une accélération, due notamment à la reprise de la construction automobile en Italie s'est manifestée dès le deuxième trimestre. Dans le cours ultérieur de l'année également, la production de l'industrie automobile de la Communauté prise dans son ensemble augmentera sensiblement, d'autant plus qu'il faut s'attendre, dans la république fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, en France, à de nouvelles impulsions émanant de la demande intérieure. La production des industries de biens d'équipement restera également en vive expansion, du fait surtout de l'importance des commandes en

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	(1958 = 100)		
1959	106	6		105	5
1960	119	12		120	14
1961	127	7		131	9
1962	135	6		138	5
1963	142	5		145	5
1964	151	7		151	4
1965 ⁽⁴⁾	158	4,5		156	3,5
1963					
I	136	2	138	138	1
II	147	6	140	153	6
III	133	6	144	132	5
IV	153	7	148	158	7
1964					
I	152	12	150	152	
II	157	7	151	158	11
III	139	5	152	132	3
IV	160	5	154	160	0
1965					1
I	156	3	155	154	1
II ⁽³⁾	163	4	157	164	4
III ⁽⁴⁾	144	4	158	137	4
IV ⁽⁴⁾	168	5,5	160	170	6

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction et de l'industrie des produits alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendance approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Prévisions.

carnet dans la république fédérale d'Allemagne. Aussi la production globale de l'industrie transformatrice des métaux pourrait-elle, au quatrième trimestre, dépasser de 6 % environ le niveau atteint un an plus tôt.

A — Industrie automobile

Comme il était à prévoir depuis quelques mois, la production de *voitures particulières et commerciales* de la Communauté a marqué une reprise au deuxième trimestre. Elle a dépassé de 7 % le niveau, à vrai dire relativement bas, qui avait été enregistré un an auparavant.

Cette évolution est presque exclusivement imputable à l'accélération du rythme de production en Italie, où la demande intérieure de nouvelles voitures a considérablement augmenté. Dans les autres pays membres, l'évolution du marché auto-

mobile ne s'est pas sensiblement modifiée au deuxième trimestre. Ainsi en France, l'apparition de nouveaux modèles sur le marché, ayant été tardive, n'a pas encore exercé d'influence notable sur la demande et moins encore sur les exportations; la production a marqué une légère reprise mais est restée, pour l'ensemble du deuxième trimestre, en dessous du niveau qu'elle avait atteint un an auparavant. Dans les pays du Benelux et la république fédérale d'Allemagne, l'expansion s'est poursuivie à un rythme inchangé.

La croissance des exportations de la Communauté vers les pays tiers a encore été assez modérée au deuxième trimestre; de plus, elle a surtout bénéficié à la république fédérale d'Allemagne. Quant aux échanges intra-communautaires, leur développement est resté hésitant, en raison de la faiblesse relative du marché français.

Il semble que de fortes tendances à l'expansion devraient se manifester au quatrième trimestre,

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾ (moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	255,2	17	33,4	5
1960	295,7	16	40,1	20
1961	301,1	2	41,0	2
1962	356,8	18	42,4	3
1963	415,1	16	45,1	6
1964	426,8	3	45,2	0,2
1965	452,0	6	45,0	0
1963				
I	406,3	14	47,1	10
II	440,6	22	45,6	8
III	368,0	19	39,7	5
IV	445,7	11	47,8	2
1964				
I	466,3	15	49,9	6
II	451,6	2	48,4	6
III	351,5	— 5	37,3	— 6
IV	436,8	— 2	45,4	— 5
1965				
I	453,2	— 3	48,4	— 3
II ⁽²⁾	483,6	7	45,7	— 6
III ⁽³⁾	380,0	8	38,0	1
IV ⁽³⁾	480,0	12	48,0	5

⁽¹⁾ Nouvelle série statistique; production belge incluse; doubles emplois imputables à l'assemblage éliminés.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Prévisions.

tant dans la république fédérale d'Allemagne, où le salon de l'automobile donnera certainement une nouvelle impulsion à la demande, qu'aux Pays-Bas, où l'expansion persistante de la consommation privée se traduira aussi, sans aucun doute, par un nouvel accroissement des ventes d'automobiles. En Italie, par contre, la reprise observée ces derniers temps devrait faire place à une évolution un peu plus modérée, dans la mesure où aura été satisfaite la demande qui avait été différée sous l'effet de la taxe spéciale qui a été supprimée en novembre 1964. En France, on peut s'attendre à une reprise progressive mais modérée. Compte tenu du bas niveau de la production au quatrième trimestre de 1964, la production de voitures particulières et commerciales, pour la Communauté prise dans son ensemble, pourrait avoir progressé de plus de 12 % d'une année à l'autre, ce qui correspondrait à une moyenne mensuelle de 490.000 unités.

Du côté des *véhicules utilitaires*, le recul de la production a persisté au deuxième trimestre contre toute attente. En Italie, il paraît surtout être imputable à la faiblesse de l'évolution de l'activité dans le secteur de la construction, important utilisateur de véhicules utilitaires. Dans la république fédérale d'Allemagne, la demande semble être revenue à un niveau plus normal; elle avait été momentanément très vive, après la mise en vigueur d'une nouvelle réglementation, dont l'annonce

avait tout d'abord provoqué une certaine réticence dans les achats. En outre, la propension à investir relativement faible, qui caractérise en France l'industrie privée, a encore joué un rôle. Une certaine amélioration de la production de véhicules utilitaires pourrait peut-être se manifester vers la fin de l'année; les progrès demeureront toutefois très limités. Aussi la production mensuelle moyenne ne devrait-elle pas dépasser 48.000 unités au quatrième trimestre, dépassant ainsi de quelque 5 % à peine son niveau relativement bas de la même période de 1964.

B — Construction mécanique

Dans la construction mécanique de la plupart des pays membres, la production et les inscriptions de commandes ont encore progressé à un rythme assez rapide au cours du deuxième trimestre.

Comme précédemment, les progrès ont été très importants dans la république fédérale d'Allemagne. La demande potentielle y demeure nettement supérieure à l'offre. De même, en Belgique, l'activité dans la construction mécanique a fortement augmenté au début de l'année, par suite d'importantes livraisons de machines textiles. Toutefois, les enquêtes de conjoncture effectuées dans ce pays laissent apparaître un fléchissement des entrées de commandes durant les derniers

TABLEAU 3

Production de l'industrie de la construction mécanique ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	104	4	106	6	94	— 6	111	11
1960	120	15	125	18	97	3	136	23
1961	131	9	148	18	109	12	155	14
1962	133	2	161	9	114	5	163	7
1963	129	— 3	178	11	114	0	175	7
1964	138	7	187	5	125	10	161	— 8
1964								
I	129	6	183	13	126	15	181	1
II	137	9	185	5	131	7	171	— 9
III	136	6	178	— 1	107	9	131	— 14
IV	149	8	202	5	137	10	160	— 12
1965								
I ⁽²⁾	140	9	209	14	134	6	152	— 16
II	149	9	198	7	132	1	164	— 4

⁽¹⁾ Indices bruts nationaux.

⁽²⁾ Estimations.

mois. En Italie, par contre, la production s'est maintenue à un niveau relativement bas; toutefois des signes d'amélioration sont apparus dans certaines branches, comme la mécanique de précision et la construction de machines agricoles. En France — après la reprise observée au premier trimestre, du fait surtout d'une vigoureuse augmentation des livraisons de matériel roulant de chemins de fer — un ralentissement du rythme d'expansion a été observé, de sorte que la production de la construction mécanique ne devrait guère dépasser, pour l'ensemble de l'année, les résultats de 1964.

A la fin de l'année, le rythme de croissance de la construction mécanique, pour la Communauté prise dans son ensemble, devrait plutôt s'accélérer. Sans doute la tendance à l'expansion sera-t-elle relativement faible en Belgique. Par contre, une

reprise paraît possible en Italie, en corrélation avec l'amélioration attendue de la propension à investir, tandis qu'en France, un accroissement de la production pourrait résulter surtout de la demande de biens d'équipement émanant des entreprises nationalisées. Dans la république fédérale d'Allemagne, l'expansion se poursuivra à un rythme rapide.

C — Construction navale

Au cours du deuxième trimestre de 1965, l'activité dans les chantiers navals de la Communauté s'est située à un niveau relativement élevé. Elle a plutôt porté sur des travaux d'achèvement, comme en témoigne la forte augmentation, du premier au deuxième trimestre, des tonnages de

TABLEAU 4

Construction navale (Navires de mer en construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1962	3.086	8
1963	2.266	— 27
1964	2.381	5
1965	2.430	2
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III	2.884	4
IV	3.086	8
1963		
I	3.009	6
II	2.750	— 8
III	2.610	— 10
IV	2.266	— 27
1964		
I	2.379	— 21
II	2.267	— 18
III	2.573	— 1
IV	2.381	5
1965		
I	2.434	2
II	2.311	2
III	2.590	1
IV ⁽¹⁾	2.430	2

(¹) Prévisions.

Source : « Lloyd's Register of shipping ».

navires lancés et de navires achevés. Le tonnage des mises sur cale, par contre, a été, dans l'ensemble, assez faible. Il a tout de même légèrement dépassé le niveau du deuxième trimestre de 1964, du fait notamment de l'évolution observée dans la république fédérale d'Allemagne, où les carnets de commandes restent bien garnis, ainsi qu'en Italie, où la proposition que le gouvernement, en accord avec la Commission, à récemment faite au Parlement concernant des mesures de soutien qui auront un effet rétroactif, a sans doute exercé une certaine incidence.

Par suite de l'évolution divergente des achèvements et des mises sur cale, le tonnage des navires en construction dans la Communauté, à la date du 1^{er} juillet 1965, a diminué d'environ 120.000 t.j.b. par rapport au tonnage enregistré au 1^{er} avril dernier; il est cependant demeuré légèrement supérieur au chiffre relevé un an auparavant.

Dans l'ensemble des pays non membres, par contre, le tonnage des navires sur cale au 1^{er} juillet 1965 a dépassé de 3 % celui qui avait été atteint au 1^{er} avril de cette année et de 18 % celui qui avait été enregistré au 1^{er} juillet 1964. Ceci s'explique

essentiellement par le tonnage élevé des navires mis sur cale au deuxième trimestre de 1965, qui s'est chiffré à 2,5 millions de t.j.b., dont 1,4 million revient au Japon.

Compte tenu de la situation — évoquée plus haut — des carnets de commandes dans les divers pays membres, le tonnage des navires en construction dans la Communauté au 1^{er} janvier 1966 pourrait se chiffrer à environ 2.430.000 t.j.b., et dépasser légèrement, une fois de plus, le tonnage relevé un an plus tôt.

D — Industrie du bâtiment

Au second trimestre de 1965, si l'on fait abstraction de l'incidence que les conditions climatiques défavorables ont encore eue dans certains pays membres, l'expansion conjoncturelle de la construction est demeurée vigoureuse dans l'ensemble de la Communauté. Toutefois, dans certains pays membres, notamment la république fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas, les progrès conjoncturels de l'activité ont encore été freinés dans une mesure considérable par la pénurie de main-d'œuvre. Dans ces deux pays, la croissance de

TABLEAU 5

Logements

Année ou trimestre	Logements achevés ⁽¹⁾		Autorisations de construire ⁽¹⁾	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1961	1.355	1	1.653	9
1962	1.377	3	1.811	9
1963	1.450	4	1.946	7
1964	1.597	10	1.873	— 4
1965				
I	169	— 15	350	6
II	222	— 6	402	4
III	293	7	436	13
IV	559	14	430	8
1964				
I	211	25	380	9
II	251	13	421	5
III	321	9	404	— 7
IV	617	10	454	6
1965				
I ^(*)	233	11	333	— 12
II ^(*)	274	9	397	— 6

⁽¹⁾ Les données annuelles ne correspondent pas à la somme des données trimestrielles, du fait qu'en Italie ces dernières ne comprennent que des logements autorisés et achevés dans les chefs-lieux de province et communes de plus de 20.000 habitants et que Berlin-Ouest n'est pas compris dans les chiffres trimestriels des années 1962 et 1963.

^(*) Chiffres provisoires.

^(*) Estimations.

Source : Office statistique des Communautés européennes.

la demande de construction est, dans l'ensemble, demeurée assez vive. Sans doute, dans la république fédérale d'Allemagne, une certaine accalmie s'est-elle manifestée en ce qui concerne les travaux publics; mais pour la construction de logements, les entrées de commandes — d'après la valeur des constructions nouvellement autorisées — ont accusé un fort accroissement. De même, en France, le nombre de logements achevés, ainsi que celui des mises en chantier, ont notablement dépassé le niveau enregistré un an plus tôt; dans le même temps, de fortes impulsions ont émané des travaux publics. En Italie, par contre, le niveau de l'emploi dans l'industrie de la construction a encore diminué, en raison du fléchissement qui, abstraction faite des travaux publics, caractérise toujours la demande dans ce secteur. En Belgique, un ralentissement de l'expansion et même, plus récemment, une tendance

à la stagnation paraissent s'être dessinés dans l'industrie de la construction. Cette évolution est apparemment liée, en ce qui concerne le logement, à l'augmentation plus lente des revenus — alors que le coût de la construction continue d'augmenter fortement — et, pour ce qui concerne les travaux publics, aux mesures de freinage qui ont été prises par les autorités en 1964 et qui se font encore sentir actuellement dans l'évolution des dépenses effectives.

Pour la Communauté prise dans son ensemble, les tendances récentes de la demande globale dans ce secteur et la persistance, dans plusieurs pays membres, d'un important volume de travaux restant à effectuer permettent d'escompter que l'expansion conjoncturelle de l'activité se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE 1965

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le quatrième trimestre 1965, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

Observations générales

Si aucun événement particulier n'intervenait d'ici la fin de l'année, 1965 aura vu une mise aux stocks à la mine de près de 10 millions de t de houille. Le rythme de stockage est cependant fort différent entre le début et la fin de l'année.

L'excédent des disponibilités sur la demande s'est élevé, durant le premier trimestre 1965, à 5,1 millions de t et à 3,6 millions de t au deuxième trimestre. Une atténuation du rythme de stockage doit se manifester durant le deuxième semestre, où un déstockage à la mine interviendrait chez les pays producteurs à l'exception de la R.F. d'Allemagne.

Pendant l'année, la conjoncture, bien que faible en France et en Italie, présente pour l'en-

semble de la Communauté un indice de production industrielle en augmentation de 4,5 %, l'expansion s'étant surtout manifestée en République fédérale. L'industrie sidérurgique a montré une activité en développement, avec une production de fonte pour le premier semestre de 7 % supérieure à celle du premier semestre 1964.

Ces éléments favorables n'ont pas été suffisants pour compenser les pertes de débouchés du charbon sur le marché intérieur de la Communauté, d'autant plus qu'un élément défavorable est intervenu pour augmenter de façon inattendue, en début d'année, le stockage à la production : à savoir, un déstockage de la part des consommateurs de plus de 2 millions de t durant le premier trimestre, chiffre supérieur aux mouvements saisonniers habituels.

L'évolution des bilans au cours de l'année va ainsi dans le sens de l'équilibre. En République fédérale, toutefois, le surplus des disponibilités serait encore important au quatrième trimestre. Cette dernière constatation ne tient pas compte des récentes mesures que le gouvernement fédéral se propose de prendre en vue d'éviter de sérieuses difficultés économiques et sociales dans les bassins charbonniers. Ces mesures sont conditionnées par la suppression de quatre postes ouverts, à charge des entreprises, ayant pour effet de réduire la production du quatrième trimestre d'environ 2 millions de t.

Demande intérieure

Sur le plan économique général, on envisage au quatrième trimestre 1965, pour l'ensemble de la Communauté, un accroissement annuel de l'indice de l'activité industrielle de 5,5 %. L'activité de l'industrie sidérurgique plafonnerait au niveau connu en début d'année avec pour conséquence une réduction des besoins en coke des hauts fourneaux. Les enfournements dans les cokeries seraient ainsi en diminution et la carbonisation se réduirait de 0,4 million de t ou 1,7 %.

La tendance habituelle à l'expansion de l'activité des centrales thermiques brûlant du charbon est contrariée pour des raisons de climat : sécheresse en 1964 et coefficient de remplissage des réservoirs plus élevé cet été que l'année précédente. Les

éléments passagers s'ajoutent à l'action permanente de la concurrence du fuel. Dans le secteur des industries diverses, la concurrence du fuel se poursuit de même sans relâche conduisant à une réduction annuelle des besoins en charbon de 6 %. Pour les chemins de fer et les usines à gaz la diminution des besoins est considérable en pourcentage mais chacun de ces deux postes ne représente plus maintenant qu'une consommation trimestrielle de 1,7 million de t.

Enfin, le secteur foyers domestiques montre une certaine fermeté bien que la somme des besoins exprimés pour l'ensemble des divers combustibles solides descende au-dessous du niveau connu en 1961 (15,8 millions de t contre 16,4 millions de t), année à température un peu au-dessus de la moyenne. A l'intérieur de ce chiffre global, il faut noter un déplacement dans l'intérêt du consommateur pour chacun des combustibles. La houille en général perd du terrain bien que les besoins en anthracites de qualité soient toujours élevés. Les postes « agglomérés de houille » et « coke de four » conservent leurs niveaux des années précédentes. Il en est de même pour les BKB. Pour le trimestre considéré, il est possible que le climat défavorable de l'été ayant conduit à un chauffage prématuré ait une influence sur les ventes malgré les stocks importants existant à l'échelon du négoce.

Au total, pour l'ensemble de la Communauté les livraisons de houille s'élèveraient à 64 millions de t contre 66,4 millions de t au 4^e trimestre 1964, soit une réduction de près de 4 %.

TABLEAU 1

Livraisons de houille aux secteurs de la consommation — Communauté

(en 1.000 t)

	Quatrième trimestre 1965	Quatrième trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Consommation à la mine	2.475	2.715	— 240	— 8,8
Centrales publiques et minières	15.465	15.919	— 454	— 2,9
Cokeries	24.565	24.987	— 422	— 1,7
Industries (sidérurgique et autres)	8.145	8.678	— 533	— 6,1
Foyers domestiques	5.845	6.122	— 277	— 4,5
Autres secteurs	7.425	8.001	— 576	— 7,2
Total livraisons	63.920	66.420	— 2.500	— 3,8

Exportations vers les pays tiers

Les marchés à l'exportation de houille subissent une nouvelle contraction, les livraisons attendues ne s'élevant qu'à 0,6 million de t pour le

trimestre considéré. Plus de 80 % du tonnage exporté est livré par les charbonnages de la République fédérale. La réduction provient pour la plus grande part des courants vers l'Autriche et la Suisse.

Les exportations de coke de four, avec 0,9 million de t, conservent leur niveau des années précédentes.

Échanges intracommunautaires

Les échanges intracommunautaires de houille, compte tenu des prévisions de fin d'année, ne s'élèveraient plus qu'à 15 millions de t pour 1965 contre 16,5 millions de t en 1964. C'est le chiffre le plus bas connu depuis l'ouverture du marché commun. Cette réduction touche principalement l'Allemagne et la Belgique. Les raisons doivent en être recherchées dans les prix des charbons importés, les conditions onéreuses d'alignement et la situation financière des entreprises charbonnières de la Communauté.

Les échanges de coke de four, sensibles à l'activité de la sidérurgie, descendraient au-dessous du niveau de ces dernières années tout en restant encore supérieurs au volume de 1953-55.

Production de houille

Les prévisions de production pour l'ensemble de la Communauté marquent une réduction globale de 1,3 million de t ou 2 % sur le quatrième trimestre 1964. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la suppression envisagée en R. F. d'Allemagne de quatre jours de production. Seuls les Pays-Bas maintiendraient une extraction au niveau de l'année précédente.

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en 1.000 t)

	Quatrième trimestre 1965	Quatrième trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne (R.F.)	35.600	36.337	— 737	— 2,0
Belgique	5.080	5.519	— 439	— 8,0
France	13.800	13.913	— 113	— 0,8
Italie	140	110	+ 30	+ 27,3
Pays-Bas	2.950	2.956	— 6	— 0,2
Communauté	57.570	58.835	— 1.265	— 2,2
dont :				
anthracites et maigres				
— classés	3.905	3.844	+ 61	+ 1,6
— fines lavées	3.550	3.431	+ 119	+ 3,5
groupes V et VI C.E.C.A.	33.730	34.747	— 1.017	— 2,9

Parmi les principaux éléments qui commandent l'extraction, le rendement et la main-d'œuvre évoluent de façons diverses selon les pays mais avec un taux annuel de réduction des effectifs au fond supérieur à celui de l'accroissement du rendement, les Pays-Bas faisant exception. En Belgique, l'arrêt du recrutement de main-d'œuvre étrangère conduirait à une double conséquence : diminution sensible des effectifs (14 %) d'une année sur l'autre mais avec une forte augmentation du rendement (8 %). Pour l'Allemagne et la France, les évolutions présentent peu d'écart par rapport à celles connues ces derniers temps.

Importations en provenance des pays tiers

Selon les prévisions pour la fin de l'année, le volume total d'importation en provenance des pays tiers pour 1965 s'élèverait à environ 29 millions de t contre 31 millions de t en 1964. Par suite de l'existence du contingent tarifaire de 6 millions de t, auquel s'ajoutent les livraisons de charbon américain aux troupes stationnées dans le pays, les importations en République fédérale se maintiennent au même niveau d'une année sur l'autre. Pour l'Italie, on assiste à une reprise des importations de pays tiers, l'approvisionnement en charbon communautaire restant très réduit. Enfin, pour les autres pays — Belgique, France et Pays-Bas — les importations se présentent en réduction par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 3

Importations de houille en provenance des pays tiers par pays de la Communauté

(en 1.000 t)

	IV/65	III/65	II/65	I/65	1965	1964
	Prévisions		Réalisations		Prévisions	Réalisations
Allemagne (R.F.)	2.220	1.850	1.777	1.444	7.290	7.455
Belgique	765	725	586	631	2.710	3.197
France	1.090	1.240	1.307	1.403	5.040	5.844
Italie	2.725	2.760	2.480	2.501	10.460	9.400
Luxembourg	—	—	1	0	—	4
Pays-Bas	900	955	848	993	3.700	5.151
Communauté	7.700	7.530	6.999	6.972	29.200	31.052

Les livraisons en provenance des U.S.A. gagnent de l'ampleur par palier, en valeur absolue et en pourcentage, à travers les fluctuations conjoncturelles ou politiques des importations de ces douze dernières années. Pour 1965, on arriverait à un tonnage de 20 millions de t soit 70 % du total des importations contre respectivement 13 millions de t et le même pourcentage en 1959-60 et seulement 6,5 millions de t et 46 % en 1953-54. En provenance du Royaume-Uni, les livraisons

redescendraient à 2,7 millions de t pour l'année par suite d'un réajustement aux conditions actuelles du marché des achats d'anthracite alors que celles de Pologne conservent depuis dix ans leur volume sans changement notable. En provenance d'U.R.S.S., les livraisons, composées pour une grande partie d'anthracites, se réduisent après les achats exceptionnels dus à l'hiver 1963, mais leur niveau actuel est presque le double de celui des années 1955-60.

TABLEAU 4

Importations par pays de provenance

(en 1.000 t)

	IV/65	III/65	II/65	I/65	1965	1964
	Prévisions		Réalisations		Prévisions	Réalisations
U.S.A.	5.175	4.990	5.080	4.873	20.120	20.461
Royaume-Uni	720	710	520	722	2.670	4.137
Pologne	615	510	426	391	1.940	1.613
U.R.S.S.	725	735	796	746	3.000	3.559
autres pays	465	585	177	240	1.470	1.282
Total	7.700	7.530	6.999	6.972	29.200	31.052

Stocks à la production

Le bilan de la Communauté fait apparaître pour le quatrième trimestre 1965 un stockage de houille à la mine de 1 million de t, résultant d'un stockage de 1,7 million de t en République fédérale et d'un déstockage dans les autres pays. En fin d'année, les stocks de houille à la mine dans la Communauté s'élèveraient ainsi de 27,1 millions de t contre 16,8 millions de t à la fin de 1964.

Pour le coke de four, on s'attend à un stockage de 0,5 million de t en Allemagne, relevant le niveau global des stocks en fin d'année dans la Communauté à 4,1 millions de t contre 2,6 millions de t à la fin de 1964.

Le tableau 5 présente les bilans prévisionnels du quatrième trimestre 1965 pour la houille, les agglomérés de houille, le coke de four, ainsi que pour les briquettes de lignite y compris le semi-coke.

TABLEAU 5

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le quatrième trimestre 1965

(en milliers de tonnes)

	Houille	Agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes de lignite
1. Production	57.570	3.680	18.620	3.690
2. Correction pour bas-produits	+ 310	—	—	—
3. Importations en provenance de pays tiers				
a) U.S.A.	5.175	—	—	—
b) Autres	2.525	—	25	1.060
c) Total	7.700	—	25	1.060
4. Ressources (1 à 3)	65.580	3.680	18.645	4.750
5. Demande intérieure				
a) Consommation propre	1.505	20	300	105
b) Livraisons au personnel	970	300	275	55
c) Centrales minières	5.890	—	—	—
d) Centrales publiques	9.575	—	—	—
e) Usines à gaz	1.680	—	—	—
f) Chemins de fer	1.735	65	45	35
g) Cokeries	24.565	—	—	—
h) Industrie sidérurgique	930	—	12.300	70
i) Autres industries	7.215	45	1.845	450
j) Foyers domestiques	5.845	3.200	2.120	3.895
k) Usines d'agglomérés	3.520	—	—	—
l) Divers	490	—	235	20
Total	63.920	3.630	17.120	4.630
6. Mouvement des stocks chez les consommateurs	— 950	—	—	—
7. Exportations vers pays tiers	625	30	960	120
8. Besoins totaux (5 + 7)	64.545	3.660	18.080	4.750
9. Stocks à la production (début)	26.150	270	3.555	—
10. Mouvement stocks à la production	+ 990	+ 20	+ 565	—
11. Stocks à la production (fin)	27.140	290	4.120	—
12. Mouvement stocks à l'importation	+ 45	—	—	—

Au quatrième trimestre 1964, les réalisations houille ont été de 58.835.000 tonnes pour la production (1), de 67.054.000 tonnes pour les ressources (4) et de 67.143.000 tonnes pour les besoins totaux (8).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

Au cours des mois passés, le marché de l'acier de la Communauté s'est caractérisé par l'accalmie d'été, habituelle en cette saison. En dépit de cette régression saisonnière, la production d'acier brut pendant le troisième trimestre de l'année en cours a cependant dépassé de 2,7 % la production du troisième trimestre 1964. Pendant la même période, la consommation d'acier — pour laquelle, toutefois, les informations disponibles sont encore incomplètes — a augmenté d'environ 3,5 %. Comme le rythme de stockage dépasse encore quelque peu le rythme normal chez une partie des consommateurs et des négociants, les acheteurs, dans plu-

sieurs pays de la Communauté, ont fait preuve de modération, en passant de nouvelles commandes aux aciéries. Sur les marchés d'exportation, un volume de commandes exceptionnel a pu être enregistré jusqu'à la fin du mois d'août. Toutefois, la fin du conflit social dans la sidérurgie américaine s'est traduite depuis lors par une régression sensible du volume des commandes passées par les États-Unis à l'étranger.

Dans son programme prévisionnel pour le troisième trimestre 1965, la Haute Autorité avait évalué à 20,3 millions de t la production d'acier

de la Communauté. La production réelle des aciéries dans la Communauté a cependant été de 20,92 millions de t d'acier brut. Cette différence s'explique essentiellement par le fait que les entreprises de la Communauté ont pu exporter un tonnage supérieur à celui qui avait été prévu à l'origine. Bien que les données disponibles soient encore incomplètes pour l'instant, on peut escompter que les exportations de la Communauté ont atteint au troisième trimestre le chiffre approximatif de 4,8 millions de t en poids d'acier brut, contre une prévision de 4,2 millions de t. Cette augmentation est due en premier lieu à l'accroissement des exportations vers les États-Unis. Les exportations vers d'autres pays se sont également développées d'une manière satisfaisante. Malgré l'ampleur de la demande sur le marché mondial de l'acier, l'offre a cependant continué à dépasser la demande. Aussi les prix à l'exportation se sont-ils maintenus à leur bas niveau, à l'exception de quelques modifications mineures. Ces temps derniers, ils ont accusé une baisse.

Bien que peu importante, une partie de la différence entre la production d'acier réelle et la production prévue s'explique par le fait que les livraisons dans le marché commun de l'acier étaient un peu surélevées. Il apparaît donc que le léger déstockage prévu dans le programme pré-

sionnel pour le troisième trimestre n'est pas intervenu.

A — Acier

Par rapport aux deux premiers trimestres 1964, la *consommation réelle d'acier* de l'industrie transformatrice de la Communauté a augmenté de 2,5 % au cours des deux premiers trimestres 1965. Au cours du troisième trimestre, le taux d'accroissement, en raison de l'amélioration de la situation conjoncturelle de l'industrie italienne transformatrice d'acier, semble avoir augmenté, pour atteindre 3,5 %. Comme on peut escompter que cette amélioration se poursuivra sur le marché italien de l'acier, le taux d'accroissement pourrait atteindre environ 4,5 % au cours du quatrième trimestre. En valeur absolue, la consommation réelle d'acier de l'industrie transformatrice de la Communauté pourrait atteindre 18,80 millions de t d'acier brut. Ce chiffre représente un accroissement d'environ 2 millions de t par rapport au troisième trimestre à faible niveau saisonnier. Cette augmentation est suffisante, non seulement pour compenser la régression prévisible des exportations vers les pays tiers, mais également pour permettre simultanément la diminution partielle des stocks dont le volume est encore excessif.

TABLEAU I

Consommation réelle d'acier ⁽¹⁾

(en équivalent d'acier brut)

(en millions de t)

	1963	1964				1965			
	IV	I	II	III	IV	I	II ⁽²⁾	III ⁽²⁾	IV ⁽²⁾
Allemagne (R.F.)	7,79	7,53	8,16	8,26	8,78	8,24	8,65	8,45	9,05
Belgique/Luxembourg	0,91	0,90	0,93	0,88	0,94	0,94	0,95	0,90	0,95
France	4,23	4,27	4,53	3,62	4,45	4,21	4,38	3,60	4,55
Italie	3,65	3,61	3,09	2,57	2,97	3,01	3,22	2,95	3,40
Pays-Bas	0,84	0,74	0,78	0,77	0,82	0,78	0,81	0,80	0,85
Communauté	17,42	17,05	17,49	16,10	17,96	17,18	18,01	16,70	18,80

⁽¹⁾ Les statistiques résultant d'un calcul économétrique, elles ne peuvent être considérées comme entièrement correctes. De nouveaux calculs ayant été effectués, ces résultats-ci diffèrent parfois des données indiquées dans le dernier programme prévisionnel.

⁽²⁾ Partiellement estimé.

⁽³⁾ Estimations.

⁽⁴⁾ Prévisions.

Comme le montrent les calculs effectués, les stocks des utilisateurs d'acier de la Communauté ont dépassé d'environ 1 à 1,5 million de t en poids d'acier brut le niveau normal, tel qu'il apparaît en fonction de l'évolution à long terme. Il y aurait donc lieu de maintenir en dessous de certaines

limites les livraisons sur le marché national des pays membres, afin de permettre aux utilisateurs de ramener les stocks au niveau souhaité. Pour rétablir l'équilibre du marché, il serait souhaitable de réduire les stocks d'au moins 400.000 t en poids d'acier brut. La réduction, dans plusieurs pays de

la Communauté, des commandes en provenance du marché national devrait inciter les fournisseurs à adapter au volume actuel des commandes leurs livraisons à l'industrie transformatrice. Si cet équilibre n'est pas rétabli, et si le volume des commandes continue de diminuer, le volume des stocks risque d'augmenter encore.

Pour le deuxième trimestre de l'année en cours, les exportations de la Communauté ont atteint environ 4,6 millions de t d'acier brut, contre 3,4 millions de t pour le deuxième trimestre 1964. Pendant le troisième trimestre, les exportations sont estimées à 4,8 millions de t d'acier brut. On peut croire qu'un quart environ de ces exportations a été destiné aux États-Unis. En 1964, cette part s'était élevée à 17,4 %. Le risque de grève dans l'industrie sidérurgique américaine ayant toutefois été écarté par la conclusion d'un nouvel accord, le volume de commandes passées comme conséquence directe ou indirecte de ce risque de grève disparaît. C'est pourquoi les exportations pour le quatrième trimestre de l'année en cours ont été estimées à 3,90 millions de t de poids d'acier brut. Cela représente une diminution d'environ 900.000 t par rapport au troisième trimestre de la même année. Il n'y a pas lieu, toutefois, de dramatiser cette évolution, l'accroissement de la consommation intérieure offrant une possibilité de compensation aux entreprises de la Communauté. Cependant, il n'est pas exclu qu'une partie des quantités livrées jusqu'à présent aux États-Unis par certains pays tiers cherche à s'écouler sur le marché de l'acier de la Communauté.

Pendant les deux premiers trimestres de l'année en cours, les importations en provenance de pays tiers ont atteint en moyenne le chiffre de 650.000 t d'acier brut. Cela représente une diminution sensible par rapport au premier semestre 1964, où les importations par trimestre ont atteint près de 900.000 t. Pour le quatrième trimestre, il a été également prévu un volume relativement bas des importations, de l'ordre de 650.000 t, mais il n'est pas exclu qu'une légère remontée soit constatée dès l'année prochaine, pour la raison déjà indiquée.

Les estimations ci-dessus, si l'on tient compte de la consommation de ferraille destinée au relaminage, donnent une production d'acier brut nécessaire de 21,6 millions de t.

Cette production serait près de correspondre au résultat atteint au quatrième trimestre 1964. Les possibilités de production ayant cependant augmenté depuis lors d'environ 6,5 millions de t, le taux d'utilisation sera ramené de 90 % à environ 84 %. Les possibilités élevées de production qui atteindront environ 103 millions de t/an à la fin de l'année en cours, font craindre une nouvelle surproduction au cours des mois prochains. Comme l'a appris la Haute Autorité, il résulte des plans de production des producteurs de plusieurs pays que la production dépasserait effectivement le niveau qui est souhaitable pour rétablir l'équilibre du marché. C'est pourquoi la Haute Autorité tient à souligner avec force qu'une production supérieure à 21,6 millions de t aurait pour effet de détériorer sérieusement la situation sur le marché de l'acier.

TABLEAU II

Production d'acier brut

(en millions de t)

Pays	1963	1964				1965			
	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV (1)
Allemagne (R.F.)	8,16	8,93	9,20	9,81	9,40	9,58	9,18	9,35	9,30
Belgique	1,99	2,11	2,18	2,10	2,34	2,25	2,29	2,21	2,15
France	4,59	4,84	5,11	4,47	5,36	5,08	5,06	4,43	5,00
Italie	2,59	2,50	2,27	2,25	2,70	2,91	3,10	3,04	3,25
Luxembourg	1,02	1,09	1,16	1,15	1,16	1,15	1,16	1,14	1,10
Pays-Bas	0,62	0,66	0,66	0,63	0,70	0,77	0,78	0,77	0,80
Communauté	18,97	20,13	20,58	20,41	21,66	21,74	21,57	20,92	21,60

(1) Prévisions.

En république fédérale d'Allemagne, la consommation réelle d'acier s'est accrue d'environ 9 % au cours du premier trimestre 1965 et de 6 % au cours du deuxième trimestre. Le ralentissement du rythme de l'expansion qu'expriment ces données, s'est apparemment poursuivi pendant le troisième trimestre. Les données actuellement disponibles

rèvelent, au cours du troisième trimestre, une augmentation d'environ 2,5 % par rapport au troisième trimestre 1964. Cependant ce recul du taux d'accroissement reflète également les effets de l'accalmie saisonnière des mois d'été, effets d'année en année plus prononcés, en plus du ralentissement du rythme de la conjoncture. La demande de pro-

duits de l'industrie transformatrice d'acier continuant de l'emporter sur l'offre, on peut escompter, pour le quatrième trimestre, une augmentation de l'ordre de 3 % de la consommation d'acier par rapport au quatrième trimestre de 1964. Après leur augmentation surproportionnelle au cours de la deuxième moitié de l'année passée, les stocks de l'industrie transformatrice ont légèrement diminué; toutefois, des stocks excédentaires ont encore existé dans différentes branches industrielles au milieu de l'année. Aussi, les utilisateurs d'acier ont-ils visiblement fait preuve de réserve en passant de nouvelles commandes. Une nouvelle réduction des stocks est donc souhaitable. La production d'acier des usines sidérurgiques allemandes ne devrait donc pas dépasser 9,3 millions de t pendant le quatrième trimestre.

Dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise, les taux de croissance de la consommation réelle d'acier ont été ramenés de 4,4 %, au premier trimestre, à environ 2,2 %, au deuxième trimestre, comparativement aux trimestres correspondants de 1964. Là aussi, le rythme d'expansion s'est donc ralenti. Étant donné les réceptions de commandes dans l'industrie transformatrice, on peut escompter un accroissement — si léger soit-il — de la consommation d'acier pendant le quatrième trimestre 1965. Pour ce qui est des stocks de l'industrie transformatrice, ceux-ci semblent s'être normalisés vers le milieu de l'année en cours. La plus grande part de la production d'acier des entreprises belges étant exportée vers les autres pays de la Communauté ou vers des pays tiers, le ralentissement du rythme d'expansion dans plusieurs pays de la Communauté ainsi que les effets sur le marché mondial de l'acier de la fin des grèves dans l'industrie sidérurgique américaine se répercutent tout particulièrement sur les usines belges et luxembourgeoises. On a donc estimé à 3,25 millions de t la production d'acier brut pour le quatrième trimestre, dont 2,15 millions de t pour la Belgique et 1,1 million de t pour le Luxembourg.

En France, le fléchissement de la consommation d'acier dans l'industrie transformatrice a été plus prononcé que dans les autres pays de la Communauté. Ainsi, la consommation d'acier au cours du premier trimestre de l'année en cours a-t-elle diminué de 1,4 % par rapport à la consommation d'acier au premier trimestre 1964. Au deuxième trimestre, la diminution a été de l'ordre de 3 %. Toutefois, des enquêtes effectuées auprès des entrepreneurs français révèlent, ces derniers temps, une appréciation plus optimiste de l'évolution future de la conjoncture. Pour les prochains mois, on escompte donc que la consommation d'acier s'accroîtra légèrement, de 2 % environ. Il est cependant probable que cet accroissement sera moins sensible au premier stade de transformation qu'aux stades suivants. On peut admettre que les stocks dans l'industrie transformatrice, dont le volume en 1964 était visiblement supérieur à la

moyenne, ont été légèrement réduits depuis lors, bien que des stocks excédentaires semblent encore exister dans plusieurs branches. Il est donc souhaitable que ces stocks continuent à diminuer légèrement. C'est pourquoi la production d'acier des entreprises françaises ne devrait pas dépasser 5 millions de t.

En Italie, la consommation réelle d'acier, au cours du premier trimestre 1965, a été inférieure de près de 17 % à celle du même trimestre de l'année précédente; toutefois, au cours du deuxième trimestre 1965, un léger accroissement, de 4 %, a été enregistré pour la première fois, par rapport au très faible deuxième trimestre 1964. Ainsi s'est réalisée la reprise conjoncturelle attendue depuis longtemps, ne fût-ce d'abord que d'une manière hésitante. Cette amélioration se reflète clairement depuis plusieurs mois dans l'accroissement du volume des commandes passées aux usines sidérurgiques. Toutefois, le secteur de la construction, l'un des utilisateurs d'acier les plus importants, n'a pas encore témoigné d'amélioration.

La reprise conjoncturelle constatée dans plusieurs branches de l'économie étant appelée à se poursuivre, on estime pour le quatrième trimestre à 15 % l'accroissement de la consommation d'acier réelle. A première vue, cette augmentation paraît relativement élevée, mais il ne faut pas perdre de vue que le volume absolu de la consommation d'acier, en dépit de ce taux d'accroissement élevé, n'atteindrait que 3,4 millions de t environ, contre 3,65 millions de t au quatrième trimestre 1963. Les importations ayant, par ailleurs, sensiblement diminué en Italie, la production d'acier des entreprises italiennes pourrait s'élever à 3,25 millions de t au quatrième trimestre.

Comme en république fédérale d'Allemagne et en Belgique, la situation conjoncturelle des Pays-Bas est satisfaisante. Là aussi, toutefois, les taux d'accroissement de la consommation réelle d'acier ont été ramenés de 5,4 %, au premier trimestre, à 3,8 %, au deuxième trimestre 1965. La demande de produits de l'industrie transformatrice d'acier permet d'escompter que la consommation d'acier augmentera d'environ 3,5 % au quatrième trimestre de l'année en cours. Toutefois, les stocks dans l'industrie transformatrice sont apparemment excessifs dans certaines branches industrielles. Une légère diminution serait donc souhaitable pour rétablir l'équilibre du marché. Compte tenu de ces tendances, la production d'acier brut aux Pays-Bas pourrait atteindre 0,8 million de t au quatrième trimestre.

B — Fonte

D'après les résultats de la dernière enquête sur les investissements dans les industries de l'acier

de la Communauté, le rapport entre les capacités de production de la fonte et celles de l'acier est en légère baisse de 1964 à 1965 pour l'ensemble de la Communauté. Pour l'Italie toutefois, où ce rapport était — et est encore — sensiblement inférieur à la moyenne de la Communauté, il s'est considérablement accru de 1964 à 1965, par l'adjonction de 2 millions de tonnes de capacités de production de fonte. La consommation spécifique de fonte par tonne d'acier produite devrait donc s'accroître en Italie. Ceci est vrai également pour l'ensemble de la Communauté, parce qu'en cas de réduction de la production d'acier brut, les entreprises sidérurgiques ont en général tendance à réduire la production de la fonte d'affinage dans une moindre mesure. Aussi, la *consommation* globale de fonte d'affinage dans les *aciéries* a-t-elle

été estimée pour le quatrième trimestre 1965 à 15 millions de tonnes et celle de fonte de moulage dans les *fonderies* de fonte à 1 million de tonnes.

Les *importations* de fonte — toutes catégories confondues — ont été estimées à 0,15 million de tonnes, tandis que les *exportations* ont été évaluées à 0,05 million de tonnes, ce dernier chiffre étant à considérer comme un minimum.

Compte tenu de ce qui précède, ainsi que d'un accroissement des *stocks* dans les usines de l'ordre de 0,10 million de tonnes, la *production* de fonte — toutes catégories confondues — pour l'ensemble de la Communauté a été évaluée à 16 millions de tonnes au quatrième trimestre 1965. La répartition par pays est reprise dans le tableau III.

TABLEAU III

Production de fonte

(en millions de t)

Pays	1963	1964				1965			
	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV (1)
Allemagne (R.F.)	5,85	6,33	6,66	7,16	7,03	6,97	6,76	6,85	6,85
Belgique	1,83	1,95	2,03	1,97	2,16	2,08	2,05	2,06	2,00
France	3,75	3,89	4,04	3,62	4,30	4,06	4,08	3,57	4,05
Italie	0,92	0,86	0,79	0,85	1,03	1,16	1,31	1,45	1,50
Luxembourg	0,91	0,96	1,07	1,08	1,07	1,05	1,05	1,03	1,00
Pays-Bas	0,45	0,50	0,47	0,46	0,52	0,58	0,60	0,61	0,60
Communauté	13,18	14,49	15,06	15,14	16,11	15,90	15,85	15,56	16,00

(1) Prévisions.

C — Ferraille

Par suite de la modification structurelle dans les méthodes de la production d'acier brut dans la Communauté, on aurait pu s'attendre à un accroissement de la consommation spécifique de la ferraille aux aciéries. En effet, la part des aciers LD, Kaldo et autres dans le total des capacités de production d'acier brut de l'ensemble de la Communauté est passée de 13,3 % en 1964 à 19,1 % en 1965, et cela au dépens de tous les autres procédés mais principalement de l'acier Thomas, dont la part est tombée durant la même période de 40,4 % à 36,2 %. La mise au mille de ferraille pour les aciers LD, Kaldo et autres est plus de deux fois supérieure à celle pour l'acier Thomas. Cependant si l'on tient compte également des variations dans les parts respectives des aciers Martin (34,1 % en 1964 et 33,0 % en 1965) et électrique (12,3 % en 1964 et 11,8 % en 1965), il semble qu'en tenant constantes les mises au mille de ferraille pour chacune des catégories de ces aciers, la consommation spécifique pour l'ensemble des catégories d'acier brut pourrait baisser de quelque 3 kg par tonne

d'acier produite. Tel semble en effet avoir été le cas au cours des premiers mois de 1965. Il semble que cette tendance se poursuivra encore quelque temps, d'autant plus que, comme déjà indiqué ci-dessus, la réduction de la production de fonte brute sera probablement moins que proportionnelle à celle de l'acier brut.

Pour ces raisons une *légère baisse de la consommation spécifique de la ferraille dans les aciéries* au quatrième trimestre 1965 semble probable. Ainsi la *consommation globale* de ferraille aux aciéries dans la Communauté pourrait atteindre en ce trimestre quelque 8,85 millions de tonnes. La consommation de ferraille aux *hauts fourneaux* atteindrait 0,35 million de tonnes et celle dans les *laminoirs* 0,05 million de tonnes.

Les *exportations* de ferraille à destination de pays tiers seront *négligeables*, celles-ci étant pratiquement limitées aux seules ferrailles de démolition de navires de haute mer.

Ainsi les *besoins globaux de ferraille* de la Communauté au quatrième trimestre 1965 peuvent

être évalués à quelque 9,25 millions de tonnes. Ces besoins pourraient être satisfaits à raison de 5,65 millions de tonnes par la *récupération* dans les usines sidérurgiques, tandis que les *achats intérieurs nets* pourraient porter sur quelque 3,35 millions de tonnes. Si l'on tient compte encore d'une augmentation des *stocks* dans les usines de l'ordre de 0,10 million de tonnes, il résulte de ce qui précède que la Communauté devrait encore *importer* pour consommation dans la sidérurgie quelque 0,35 million de tonnes de ferraille.

D — Agglomérés de minerai de fer

Les capacités de production d'agglomérés de minerai de fer sont passées pour l'ensemble de la Communauté de 70,7 millions de tonnes en 1964 à 78,3 millions de tonnes en 1965, soit une augmentation de près de 11 %, l'accroissement le plus important ayant eu lieu en Italie (+68 %). Au quatrième trimestre 1965 le taux d'enfournement d'agglomérés pourrait ainsi bien atteindre 1.095 kg par tonne de fonte brute produite pour l'ensemble de la Communauté. Ainsi la *production* d'agglomérés de minerai de fer a-t-elle été estimée à quelque 17,50 millions de tonnes.

E — Minerai de fer (en fer contenu)

La production de fonte au quatrième trimestre 1965 ayant été estimée à 16 millions de tonnes et celle d'agglomérés de minerai de fer à 17,5 millions de tonnes, la *consommation de minerai de fer* dans

les *hauts fourneaux* et dans les *installations d'agglomération* peut être évaluée à 13,10 millions de tonnes de fer contenu. La *consommation aux aciéries* serait de l'ordre de 0,25 million de tonnes, tandis que les *exportations* pourraient atteindre 0,05 million de tonnes.

Ainsi donc les *besoins* en minerai de fer de la Communauté au quatrième trimestre s'élèveraient à quelque 13,40 millions de tonnes. Ces besoins pourraient être satisfaits à concurrence de 5,60 millions de tonnes par la *production* intérieure et par des *importations* de l'ordre de 7,60 millions de tonnes. Les variations de *stocks* dans les usines sidérurgiques seraient négligeables, tandis que ceux *auprès des mines* pourraient baisser de quelque 0,20 million de tonnes.

F — Coke

Le taux d'enfournement d'agglomérés devant s'accroître, la *consommation spécifique de coke* dans les hauts fourneaux pourrait tomber au quatrième trimestre 1965 à quelque 695 kg par tonne de fonte brute produite pour l'ensemble de la Communauté. Dans ces conditions, la *consommation de coke dans les hauts fourneaux* peut être estimée à 11,05 millions de tonnes, celle dans les *installations d'agglomération* à 1,10 million de tonnes et celle pour les *autres utilisations* à 0,15 million de tonnes. Ainsi les *besoins globaux* de coke de la sidérurgie de la Communauté atteindront probablement 12,30 millions de tonnes.

TABLEAU IV

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

(en millions de t)

	1964		1965			
	III	IV	I	II	III (¹)	IV (²)
A — ACIER BRUT						
<i>Utilisation</i>						
1. Consommation effective	16,10	17,96	17,18	18,00	16,70	18,80
2. Variation des stocks (³)	+ 1,92	+ 0,71	+ 0,80	— 0,32	+ 0,05	— 0,40
3. Exportations	3,30	3,82	4,46	4,60	4,80	3,90
<i>Ressources</i>						
4. Production d'acier brut	20,40	21,68	21,76	21,57	20,95	21,60
5. Consommation de ferraille	0,06	0,07	0,06	0,06	0,06	0,05
6. Importations	0,86	0,74	0,62	0,65	0,65	0,65
B — FERRAILLE (⁴)						
<i>Utilisation</i>						
7. Consommation dans les aciéries	8,26	8,69	8,96	8,96 (⁷)		8,85
8. Consommation dans les hauts fourneaux	0,46	0,50	0,43	0,40		0,35
9. Consommation de ferraille dans les lami-noirs	0,06	0,07	0,06	0,06		0,07
10. Exportations	0,04	0,01	0,01	0,00 (⁷)		0,00

	1964		1965			
	III	IV	I	II	III (1)	IV (2)
<i>Ressources</i>						
11. Récupération des usines	5,44	5,62	5,69	5,64 (7)		5,65
12. Achats intérieurs nets (5)	3,02	3,32	3,30	3,41 (7)		3,35
13. Importations	0,58	0,43	0,32	0,38		0,35
14. Variation des stocks des usines (6)	+ 0,22	+ 0,10	— 0,15	— 0,01		+ 0,10
C — FONTES						
<i>Utilisation</i>						
15. Consommation dans les aciéries	14,23	15,01	15,01	14,85		15,00
16. A la disposition des fonderies	0,88	1,08	1,09	1,20 (7)		1,00
17. Exportations	0,08	0,06	0,07	0,08 (7)		0,05
<i>Ressources</i>						
18. Production	15,14	16,11	15,90	15,85	15,65	16,00
19. Importations	0,15	0,16	0,22	0,18 (7)		0,15
20. Variation des stocks des usines	+ 0,09	+ 0,12	— 0,05	+ 0,10		+ 0,10
D — AGGLOMÉRÉS						
21. Production	15,48	16,76	16,78	16,90		17,50
E — MINERAI DE FER (en teneur de Fe)						
<i>Utilisation</i>						
22. Consommation dans les hauts fourneaux et les installations d'agglomération	12,14	13,11	13,07	13,07		13,10
23. Consommation dans les aciéries	0,23	0,23	0,24	0,22		0,25
24. Exportations	0,04	0,05	0,03	0,03		0,05
<i>Ressources</i>						
25. Production	5,20	6,07	5,98	5,81		5,60
26. Variation des stocks dans les mines	— 0,33	+ 0,02	+ 0,07	+ 0,07		± 0,00
27. Importations	7,85	7,58	6,71	7,70 (7)		7,60
28. Variation des stocks dans les usines	+ 1,09	+ 0,59	— 0,16	+ 0,05		— 0,20
F — COKE						
<i>Utilisation</i>						
29. Consommation dans les hauts fourneaux	11,07	11,72	11,37	11,24		11,05
30. Consommation dans les installations d'agglomération	0,99	1,11	1,08	1,09		1,10
31. Autres utilisations	0,16	0,16	0,20	0,12		0,15
<i>Ressources</i>						
32. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,28	12,98	12,59	12,44		12,30
33. Variation des stocks des usines	+ 0,06	— 0,01	— 0,07	— 0,01		± 0,00

(1) Estimations.

(2) Prévisions.

(3) Stocks des producteurs, négociants et utilisateurs. En cas de modification de l'allure de la production et de la consommation, ces variations de stocks se rapportent parfois à l'augmentation ou à la réduction des stocks techniques correspondant à la nouvelle allure de la production ou de la consommation.

(4) Y compris la consommation de ferraille et la récupération propre des fonderies d'acier indépendantes (v. JO de la C.E.C.A. du 25 janvier 1958).

(5) Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines du marché commun.

(6) Les diminutions de stocks (—) constituent une ressource supplémentaire. Les augmentations de stocks (+) constituent une réduction de l'utilisation. Certains écarts statistiques peuvent exister entre les ressources globales et l'utilisation globale, étant donné que les variations de stocks recensés ne correspondent pas toujours, en raison des différentes dates des divers recensements, aux variations théoriques.

(7) Chiffres provisoires.

1022* — HUITIÈME RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ

La Commission de la Communauté économique européenne a fait paraître l'édition imprimée du Huitième Rapport général. Ce document de 443 pages couvre la période du 1^{er} avril 1964 au 31 mars 1965. Il est précédé d'une introduction qui souligne les progrès réalisés durant cette période (politique agricole, dépôt des listes d'exceptions en vue du Kennedy-round, négociations avec les pays tiers, politique de stabilisation etc.) et qui fait également état des difficultés rencontrées, tout en traçant des perspectives d'avenir.

Le Huitième Rapport général comporte sept chapitres :

- la fusion des exécutifs européens;
- l'établissement du marché commun (« Initiative 64 », démobilitation tarifaire et tarif douanier commun, mesures d'effet équivalent, monopoles d'État); la liberté d'établissement et la libre prestation des services (nombreuses nouvelles directives en ce domaine); la politique commune de concurrence (notamment les décisions concernant les cas particuliers d'ententes); le rapprochement des législations (en particulier) plusieurs tableaux exhaustifs faisant le point de l'ensemble des travaux entrepris en cette matière dans tous les domaines couverts par le traité); la politique fiscale (proposition modifiée concernant l'harmonisation des taxes sur le chiffre d'affaires);
- vers une politique commune : la politique économique et financière, la politique de conjoncture, la politique économique à moyen terme (mise en place et premières orientations), la politique régionale, la politique énergétique, la politique agricole commune (y compris les propositions de la Commission concernant le règlement financier et le projet de ressources propres), la politique commune des transports, la politique sociale, les travaux en vue d'une politique communautaire de l'éducation et de la recherche;
- les relations extérieures de la Communauté; les échanges extérieurs, le Kennedy-round, la politique commerciale commune, les négociations avec des pays tiers (en particulier les négociations avec l'Autriche), la Communauté et les pays en voie de développement;
- les États africains et malgache associés : mise en place de la convention de Yaoundé, le développement des échanges, la coopération en matière d'information (bourses et stages), le Fonds européen de développement (du premier au second Fonds), la part de la Communauté dans l'ensemble de l'aide mondiale au développement;
- l'association de la Grèce et de la Turquie;
- les institutions et organes de la Communauté (les travaux, session par session, des institutions de la Communauté).

Ce rapport est publié dans les quatre langues officielles de la Communauté et en anglais.

Prix de vente : FB 75,—; FF 7,50.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnements indiqués à la quatrième page de la couverture.

ÉTUDES — SÉRIE AGRICULTURE

8138 — n° 18 — ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET LA CONSOMMATION DU BLÉ DUR DANS LA C.E.E.

1965. 236 p. (français, allemand, italien et néerlandais)

FB 100,—; FF 10,—; DM 8,—; Lit. 1.250; Fl. 72,5; £ 0.14.6; \$ 2,—.

Dans le cadre de son programme d'études, la direction générale de l'agriculture de la C.E.E. a entrepris une étude relative au sujet indiqué en rubrique. Cette étude fut confiée aux professeurs Vincenzo Carrante et Jean Dauphin.

Cet ouvrage comprend une documentation statistique inédite jusqu'à présent, sur la production, le commerce et la transformation du blé dur et la consommation des produits à base de blé dur dans les différents pays de la Communauté, ainsi qu'une analyse approfondie des différents facteurs — y compris le marché international — qui régissent ce secteur.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnements indiqués à la quatrième page de la couverture.

**8141 — LES PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE
DANS LA COMMUNAUTÉ EN 1965**

1965. 139 pages dont 28 pour graphiques et tableaux annexes

(français, allemand, italien, néerlandais)

Prix de vente : FB 60,—; FF 6,—; DM 4,80; Lit. 750; Fl. 4,30; £ 0.8.6.; \$ 1,20.

Le rapport — le sixième de la série que la Commission a établi en la matière — décrit d'abord l'évolution du marché de l'emploi dans les États membres, dégage ses tendances générales et analyse la situation par branche d'activité, par pays et par région.

Dans la deuxième partie, il indique les perspectives d'évolution pour 1965 et des estimations prévisionnelles des besoins et des ressources en main-d'œuvre, qui tiennent compte notamment de l'expansion de la production, des progrès de la productivité et des changements dans le volume et la structure de l'emploi salarié.

Après avoir souligné les principaux problèmes de main-d'œuvre qui résultent de cette analyse, le rapport passe en revue les mesures prises ou envisagées par les États membres pour assurer un meilleur équilibre du marché de l'emploi et favoriser l'expansion. Les informations qui ont pu être recueillies sur ces mesures sont plus complètes que celles contenues dans les études précédentes. Enfin, le rapport contient un certain nombre de suggestions tendant à développer la collaboration communautaire, tant en ce qui concerne la méthode d'examen que les diverses mesures concourant à utiliser au plus haut degré possible les ressources réelles et potentielles en main-d'œuvre qui existent dans la Communauté.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnements indiqués à la quatrième page de la couverture.

